

CHAPITRE TREIZIÈME.

PLANCHE TREIZIÈME. — SAINT PIERRE ET SAINT NICOLAS.

ARTICLE PREMIER.

SAINTE PIERRE.

165. Encore deux verrières tronquées! Mais il faut nous y faire; car presque aucun des sujets à légendes que renferme la cathédrale de Bourges, n'est arrivé sain et sauf jusqu'à nous. Du reste, pour le vitrail réservé à saint Pierre, nous pouvons le compléter en partie à l'aide du vitrage que lui a consacré la peinture sur verre dans l'abside de Troyes(1). La clef du ciel confiée à ce chef des apôtres(2), et la pêche miraculeuse qui lui donna lieu de réparer son infidélité par un acte éclatant de foi, devaient sans aucun doute figurer parmi les médaillons inférieurs qui n'existent plus. Nous pouvons bien y ajouter, sans crainte d'erreur, la scène où l'ange délivre saint Pierre de la prison (deuxième groupe). L'époque de ce fait autoriserait suffisamment sa restitution parmi les peintures du groupe que le temps nous a dérobées. Mais, sauf cet unique événement, tout ce qui nous reste se rapporte au séjour de saint Pierre à Rome durant les dernières années de sa vie.

On sait que l'une des causes qui hâtèrent la venue du prince des apôtres dans la capitale du monde, fut le désir d'arrêter les progrès de Simon le Magicien (3). Le mépris de la religion penche à la superstition et à la crédulité aveugle, plus qu'on ne fait semblant de le croire; aussi la philosophie des derniers âges païens est-elle singulièrement empreinte de prétentions théurgiques plus ou moins avouées. Il importait donc de ne point souffrir qu'un imposteur entraînant l'admiration du peuple de Rome par l'attrait que les prestiges pouvaient prêter à une doctrine impie, et discréditât d'avance les véritables miracles dont le pouvoir avait été confié aux envoyés de Jésus-Christ comme gage de leur mission.

166. Les détails de la première lutte entre saint Pierre et Simon le Magicien, à Rome, sous le règne de Claude, ne nous ont été transmis par aucune relation vraiment authentique. Nous savons seulement que le suppôt de Satan fut contraint de se retirer pour se dérober à la honte qu'attiraient sur lui les œuvres éclatantes du chef de l'Église(4). Mais nous sommes mieux informés au sujet d'un autre essai que fit Simon sur la superstition inquiète de la ville impériale au temps de Néron, et c'est précisément ce qu'a retracé notre vitrail.

Un jeune Romain d'une famille illustre venait de mourir; pressés par divers conseillers, ses parents recoururent à la fois au magicien et à saint Pierre pour tenter si l'un des deux ne pourra pas le rappeler à la vie. Ainsi, ces deux thaumaturges, d'une espèce si diverse, se rencontrent près du cadavre; et, furieux de se trouver en présence d'un rival, Simon propose de mettre à mort celui qui ne réussira point dans la tentative. Au moyen de certaines formules magiques ou de quelque fourberie déguisée, il réussit à faire mouvoir la tête du jeune homme. Mais ce fut là tout son pouvoir; et quand il fut bien prouvé que sa puissance ne dépassait pas ces misérables prestiges, Pierre, au nom de Jésus-Christ, rendit la vie à ce corps déjà glacé(5), et sécha les larmes de la mère.

(1) *Étude XIII*, fenêtrage E.

(2) A Chartres, dans le fenêtrage de saint Pierre et de saint Paul, comme pour faire mieux sentir la portée de cette parole du Fils de Dieu (Matth. XVI, 19), on a donné à saint Pierre la tiare et le pallium dans le médaillon où Notre-Seigneur lui promet le pouvoir des clefs.

(3) Euseb., *Hist. eccl.*, libr. II, cap. 13, 14 (éd. H. Val., Paris, 1677, p. 39—41). — Hieronym., *Catalog. script. eccles.*, n° 1 (t. IV, P. II, p. 101). — Nicéphor., *Hist. eccl.*, libr. II, cap. 14. — Etc., etc.

(4) Le langage vague des historiens sur la confusion de Simon le Magicien, à ce premier séjour du prince des apôtres dans

Rome, donne lieu à plusieurs assertions erronées sur l'époque du triomphe complet que saint Pierre obtint dans la suite. Cf. Baron., *Annal.*, A. 44, n° LIII, sq. (t. I, p. 305, sq.).

(5) Pseudo-Egesipp. (Ambros.), *de Excid. Hierosol.*, libr. III, cap. 2 (Galland, VII, 700, sq.). — Pseudo-Abd., *Apostol. histor.*, libr. I, cap. 16, 17 (ap. Fabric., *Cod. apoc. N. T.*, t. I, 432, sq.). — Pseudo-Lin., *Act. s. Petr.*, 9 (AA. SS., jun. t. V, 427). Je n'ai pas besoin de faire remarquer que ce fait est l'objet de l'un des deux médaillons qui occupent actuellement le pied de la verrière. On reconnaît sans peine le jeune homme étendu sur son lit, et le magicien qui le saisit par le menton, en proférant des paroles

167. A côté du médaillon qui représente cette rencontre des deux rivaux, on voit saint Pierre et saint Paul en prière. Ce doit être le reste d'un ensemble qui se composait sans doute de plusieurs scènes, et qui comprenait au moins l'un des deux médaillons supérieurs du premier groupe (1). Simon, qui avait gagné les bonnes grâces de l'empereur, promet de lui donner un grand spectacle : il traversera les airs, pour reconquérir sa popularité perdue; et Néron, charmé d'une proposition si brillante, convoque le peuple à cette nouveauté. Le magicien tint parole de son mieux (2), et la foule applaudissait avec transport, lorsque la prière des deux apôtres (3) vint arrêter cet enthousiasme. Simon, précipité comme un simple mortel, vit échouer toute sa gloire contre un opprobre auprès duquel les meurtrissures de sa chute ne durent être que peu de chose.

168. Le *Done covadis* (Domine quo vadis?) est encore aujourd'hui à Rome le nom que porte une chapelle bâtie, à ce que l'on croit, dans le lieu même où arriva l'apparition représentée par l'un des médaillons du second groupe. Saint Pierre, pressé par les fidèles de se soustraire aux fureurs de Néron, se mit en devoir de quitter Rome secrètement. Déjà il avait atteint la porte de la ville, lorsque Jésus-Christ se présenta devant lui, tel que l'apôtre l'avait connu. Pierre, surpris de cette rencontre, mais ne doutant nullement de la réalité de sa vision, demanda au divin maître : « Seigneur, où allez-vous (4)? » Et Jésus lui répondit : « Je vais à Rome pour y être crucifié de nouveau. » L'apôtre comprit qu'il s'agissait de lui-même, et revenant sur ses pas, il ne tarda point à être saisi par les satellites de l'empereur.

169. Je pense que le médaillon placé au-dessus de ce dernier, fait allusion à la seconde épître de saint Pierre, qui doit avoir été écrite peu de temps avant son martyre, et peut-être immédiatement après la vision qui le ramena dans Rome. Ses paroles y sont celles d'un testament : il annonce sans aucune hésitation sa mort prochaine (5), porte ses regards prophétiques jusqu'aux derniers jours du monde, encourage les fidèles à se tenir prêts pour le second avènement du Fils de l'homme (6), et

mystérieuses. Pendant ce temps-là saint Pierre surveille l'imposteur, et se prépare à faire éclater le pouvoir de Jésus-Christ.

(1) On cite plusieurs comparutions de Simon le Magicien et de saint Pierre devant Néron. Les deux médaillons qui forment maintenant la partie supérieure du premier groupe pourraient bien avoir appartenu à divers faits dont nous ne pourrions restituer la totalité sans quelque arbitraire. Cs. Jacob. a Varag., *Legend. aur.* — Abd., *Apost. hist.*, libr. I, cap. 17, 18. (l. cit., p. 433, sqq.) — Etc.

(2) Malgré quelques variantes, il est impossible de méconnaître l'unanimité des plus graves auteurs sur ce point d'histoire, tout singulier qu'il peut paraître. Cs. Pseudo-Lin., *AA. s. Petr.*, 10 (l. cit., 427). — Ambros., *de Excid. Hierosol.*, l. c. (Galland, VII, 701). — *Constit. apostol.*, libr. VI, cap. 9 (Galland, III, 145, sq.). — Cyrill. Hierosolym., *Cateches.* VI, 15 (p. 96); et *Not. in h. l.* — Etc. Baronius (Ann. 68, n° XIV—XXII, et Ann. 44, n° LIV; t. I, p. 614—617, 306) a réuni de nombreux témoignages sur ce sujet, avec cette érudition large et sûre que l'on retrouve ordinairement dans les travaux de ce pieux et savant cardinal. Cs. Foggini, *de Roman. D. Petr. itin.*, Exercit. 12 (p. 263—279).

(3) Plusieurs écrivains semblent supposer que saint Pierre seul fut l'auteur de cette dernière humiliation du magicien. Cs. Pseudo-Walafrid. (Fortunat?), *Carm. de s. Petr.* (ap. Canis., *Thesaur. monument.*, ed. Basnage, t. II, P. II, p. 257). — Maxim. Taurin., *Homil. 62*, de Petr. et Paul. (p. 232—234; et Augustin. opp., t. V, *Append.*, p. 336). — Pseudo-Augustin., *contr. Fulgent.*, cap. 24 (t. IX, *Append.*, p. 11). — *Constitut. Apostol.*, loc. cit. — Augustin., *de Hæres.* (t. VIII, 6); et Anonym., ap. Augustin., *epist. XXXVI, ad Casul.*, cap. 9 (t. II, 76). — Arnob., *adv. Gent.*, libr. II, cap. 7 (Galland, IV, 150). — Theodoret., *Hæretic. fabul.*, libr. I, cap. 1 (t. IV, 192). — Ambros., *de Excid. Hierosol.*, l. cit.; *Hexaemer.*, libr. IV, cap. 8 (t. I, p. 78). — Philastr., *de Hæres. p. Chr. pass.*, cap. 1 (Galland, VII, 485). — Etc., etc. D'autres, et c'est le parti qu'a embrassé l'auteur de notre verrière, associent saint Paul à saint Pierre dans ce triomphe public de la prière opposée au pouvoir des démons. Cs. Gregor. Turon., *Hist. Francor.*, libr. I, cap. 24 (p. 20). — Sulpic. Sever., *Hist. sacr.*, libr. II, cap. 28 (t. II, p. 160). — Cyrill. Hierosol., l. cit. — Etc. Mais il est permis de penser que ceux qui indiquent seulement la présence de saint Pierre

se proposent de mettre en relief sa primauté, plutôt que de donner précisément l'exclusion à saint Paul. Autrement Grégoire de Tours deviendrait inexplicable, puisque, après avoir parlé des deux apôtres réunis (l. cit., et de *Glor. Mart.*, libr. I, cap. 28, p. 750), il s'exprime ailleurs comme si saint Paul n'avait eu nulle part à ce prodige. Cs. Gregor. Turon., *Hist. Fr.*, libr. II, 23 (p. 76). Dungal, au contraire (*adv. Claud. Taurin.*, Bibl. PP. XIV, 223), ne parle que de saint Paul; nouvelle singularité dont on peut rendre raison pareillement. Dungal prétend parler de la prière; or il est permis de croire qu'il aura eu sous les yeux un ancien texte dont nous trouvons les vestiges dans Jacques de Varazze, et selon lequel les deux apôtres auraient pris chacun une part différente à la chute du magicien : Pierre le rôle de l'autorité, et Paul celui de l'oraison. Jac. de Varag., *Legend.*, de s. Petr. . . . Dixit autem Paulus ad Petrum : Meum est orare, et tuum est imperare. Etc. Ce serait une nouvelle preuve de la fidélité avec laquelle l'auteur de la *Légende dorée* suit les monuments anciens, ainsi que l'attestait l'expérience et le sens droit du premier des Bollandistes. Cs. n° 75 (p. 236).

(4) Origène, citant peut-être de mémoire, ainsi qu'il arrive souvent aux anciens auteurs, indique ce fait (*in Joann.*, t. XX, cap. 12; t. IV, 322) comme s'il l'avait lu dans les *Actes* de saint Paul. Mais son assertion est rectifiée par plusieurs autres écrivains, et en particulier par saint Ambroise, sur lequel, toutefois, l'autorité d'Origène a souvent une grande influence. Cs. Pseudo-Lin., *AA. s. Petr.*, n° 11 (l. cit., p. 428). — Ether. et Beat., *adv. Elipand.*, libr. I, 46 (Galland, XIII, 301). — Ambros., *de Excid. Hierosol.*, l. cit.; et *contr. Auxent.*, de basilic. (t. II, 867). — Etc. Du reste, si l'on admet les *Actes* de saint Proesse et de saint Martinien (n° 2, ap. Sur. 2 Jul.), il serait facile d'accorder Origène avec les autres auteurs, puisque saint Pierre et saint Paul auraient pris la fuite ensemble. Pour moi, j'avoue que les raisons alléguées par Tillemont (ed. cit., not. 41; t. I, p. 532) contre l'authenticité de ces *Actes* ne me semblent pas du tout convaincantes. Mais je n'ai pas à discuter ce point de critique.

(5) II Petr. I, 14. « Certus quod velox est depositio tabernaculi mei, secundum quod et Dominus noster Jesus Christus significavit mihi. »

(6) Ibid. III.

les prémunit d'avance contre l'interprétation arbitraire de l'Écriture, qui devait, en effet, enfanter tant de maux (1). Selon moi, sauf meilleur avis, cette peinture représenterait saint Pierre écrivant sa dernière lettre aux enfants de l'Église, et l'envoyant au loin par des messagers fidèles.

La condamnation et le martyre de saint Pierre et de saint Paul occupent tout le reste du vitrail. Paul, comme citoyen romain (2), est livré au glaive, tandis que Pierre, plébécien d'une nation odieuse à Rome, est envoyé au supplice de la croix. Ici les monuments sont d'accord avec le témoignage des saints Pères. On rapporte que le chef des apôtres, se voyant destiné à la même mort que son maître, refusa cet honneur, et demanda d'être crucifié la tête en bas, comme s'il eût craint de profaner par une ressemblance trop exacte le supplice qu'avait consacré l'auteur de notre salut (3).

Quant à la manière dont saint Pierre fut attaché à la croix, le peintre de Bourges, ainsi que celui de Reims (4), suit le dire de Tertullien (5) en représentant les pieds et les mains de l'apôtre liés avec des cordes. A Troyes, au contraire, ses membres sont fixés par des clous (6), conformément au langage du plus grand nombre (7).

Le reste n'a pas besoin d'explication. D'ailleurs, je supprime tout ce qui n'est point nécessaire, et les vitraux consacrés à la série des apôtres (8) ramèneront l'occasion de traiter certains détails qui pouvaient prendre place ici.

ARTICLE SECOND.

SAINTE NICOLAS.

* Licet scholasticum numerus incide rhetorica, sub Quintiliani
 * vel Ciceronis analitica, tenuissimas orationum laudibus extra-
 * dat; superat tamen gloria confessoris (Nicolai) vocem, men-
 * tem, linguam, etc. *

Pseudo-Dionys. (P. Damian. 7) serm. de s. Nicolao.

170. Nous avons déjà signalé cet esprit de suffisance qui, comme un vertige contagieux, s'empara des gens de lettres au XVI^e siècle (9), et par eux se répandant au loin, jeta de profondes racines. Les esprits forts préluèrent à cette liberté de penser dont on fit si grand bruit deux cents ans plus tard, et le protestantisme développa singulièrement la disposition générale qui portait alors les gens d'étude à remettre tout en cause. Cette époque qui a conservé, on ne sait trop pourquoi, le nom de *renaissance*, se distingue par tous les défauts qui annoncent un parvenu : faste et prodigalité, aveugle confiance en soi-même, et insolence, pour dire le vrai mot. Cette attitude de la société nouvelle détermina une vivacité d'attaque, dont les conséquences méritent quelque attention. En faisant une irruption impétueuse sur le terrain où l'ancienne chrétienté vivait de confiance, les novateurs n'entraînèrent pas

(1) Ibid. I, 20; III, 16.
 (2) Act. XVI, 37, 38; XII, 25—28.
 (3) Prudent., *Peristeph.* XII, v. 7. sqq. (p. 1190—1193, t. II).

* Scit tiberina palus quae flumine lambitur propinquo
 Ensis dictum caespitem trophæis,
 Et crucis et gladii testis; quibus irrigans easdem
 Eas fluxit imber sanguinis per herbas.
 Prima Petrum rapuit sententia, legibus Neronis
 Pendere iussum præminente ligno.
 Ille tamen veritus, celsae decus amulando mortis,
 Ambire tanti gloriam magistri;
 Exigit ut pedibus mersum caput imprimant supinis,
 Quo spectet inani stîpitem cerebro.
 Figitur ergo manus subter, sola versus in cacumen;
 Hoc mente major quod minor figura.
 Noverat ex humillî caelum citius solere adiri:
 Dejecit ora, spiritum daturus. *

Il serait aisé de citer ici un bon nombre d'auteurs ecclésiastiques qui attestent la vérité des paroles de Prudence. Mais le P. Arevalo les a presque tous réunis dans les notes qui accompagnent le texte du poète. Ce serait un plagiat honteux, quoique très-commun, de lui dérober en un trait de plume l'honneur de quelques lignes qui ont pu lui coûter bien des jours. Du reste, il est juste de dire que Foggini, entre autres, et Baronius surtout (A. 69, XIX; t. I, 632), avaient laissé peu de chose à faire à leurs successeurs.

(4) *Étude XVIII*, rose du fenêtrage D.
 (5) Tertull., *Scorpiac.*, XV. «Tunc Petrus ab altero cingitur (Joana. XXI, 18), quam cruci adstringitur.»
 (6) *Étude XIII*, fenêtrage E.
 (7) Augustin., *serm.* CCLIII, cap. 4 (t. V, 1046).—Theodoret., *Or. de caritat.* (t. IV, 689)... καὶ τὴν παρακλήσιν αὐτῶν.—Pseudo-Chrysost., *in Petr. et Paul.* (t. VIII, append., p. 10).—Etc.
 (8) Pl. XXIII, XXV, etc.
 (9) Cs. n° 53 (p. 100). C'est bien sciemment que j'emploie le mot *gens de lettres*. Un des caractères les plus saillants de cette époque est l'importance exorbitante que s'attribuent les grammairiens et les humanistes. Certes, je ne nie point que la renaissance ait produit des érudits fort distingués en fait d'études classiques; mais je défie bien leur plus chaud admirateur de prouver qu'ils n'aient pas été souvent d'une outrecuidance impertinente, appelant à leur tribunal les causes les plus étrangères à leur juridiction, et décidant comme sans appel force choses en quoi ils égalaient à peine le savoir d'un écolier. Quoi de plus pitoyable, par exemple, que leurs prétentions théologiques! Et cependant quelle intrépidité d'assertion de la part de ces hellénistes, quand ils prononcent sur les questions qui tiennent au dogme et à l'histoire de l'Église! On a souvent prêté aux théologiens des naïvetés littéraires qui font sourire; mais que dire des bévues théologiques avancées par les humanistes du XVI^e siècle, quand ils se fourvoient de gaieté de cœur hors de leur sphère?